

Sommaire

Visite du Premier ministre français au Vietnam

Visites du Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Europe et des Affaires Etrangères en Indonésie et du Vice Premier ministre singapourien en France

Les startups dans l'ASEAN : une croissance dynamique qui profite aux entreprises françaises

Le marché du numérique connaît une forte croissance dans la région, qui dénombre environ 10 500 startups. L'émergence des communautés French Tech est très dynamique en ASEAN.

Impact de la hausse des prix des matières premières en ASEAN

Les économies de l'ASEAN sont fortement dépendantes des matières premières et donc vulnérables à une évolution des cours, qui, après avoir baissé en 2014-2015, sont globalement en hausse depuis début 2016.

L'Asie du Sud-Est au défi du vieillissement de sa population

Alors que la région est dans l'ensemble relativement jeune (âge médian de 29 ans), Singapour, la Thaïlande, le Vietnam et la Malaisie sont confrontés à la problématique du vieillissement de leur population.

L'e-santé, une piste pour faire face au vieillissement de la population singapourienne

La santé a été définie comme l'un des chantiers prioritaires de l'initiative *Smart Nation* portée par les autorités singapouriennes.

Rapport « Doing Business 2019 » : des résultats en demi-teinte pour l'ASEAN

L'amélioration de l'environnement des affaires est une priorité par les pays de l'ASEAN. Si tous les pays de la zone voient score s'améliorer dans le dernier rapport *Doing Business*, leurs résultats sont mitigés en termes de classement.

Les fonds souverains d'Asie du Sud-Est

L'Asie du Sud-Est compte six fonds souverains, présents dans cinq pays. Ils investissent significativement en Asie et font montre d'un intérêt grandissant pour le secteur « tech ».

Quel rôle pour Singapour dans la « Belt and Road Initiative » ?

Les autorités singapouriennes mènent une diplomatie économique très active pour convaincre la Chine de la pertinence de Singapour dans la stratégie chinoise BRI, qui menace le positionnement de hub commercial occupé par la cité-Etat.

Accord de libre-échange entre l'UE et Singapour – focus Propriété Intellectuelle

En octobre 2018, l'Union européenne signait un accord de libre-échange avec Singapour, en marge du Sommet de l'ASEM (Dialogue Asie-Europe). En voici un résumé sur les aspects de propriété intellectuelle.

Les PPP en Indonésie et les opportunités pour les entreprises françaises

Alors que l'investissement en infrastructures reste nécessaire au développement économique de l'Indonésie, les partenariats public-privé apparaissent comme une solution au vu des contraintes financières de l'Etat indonésien.

Annexes statistiques : prévisions 2019 (FMI ; Banque mondiale ; BAsD)

Visite officielle du Premier ministre français au Vietnam

Du 1^{er} au 4 novembre 2018, le Premier ministre français, Edouard Philippe, était en visite officielle au Vietnam à l'occasion du double anniversaire des 45 ans des relations diplomatiques et des 5 ans du partenariat stratégique entre la France et le Vietnam.

M. Philippe était accompagné d'une délégation comprenant notamment trois membres du Gouvernement : Mme Agnès Buzyn, Ministre des solidarités et de la santé, M. Gérard Darmanin, Ministre de l'Action et des comptes publics et M. Mounir Mahjoubi, Secrétaire d'Etat chargé du numérique, ainsi que quatre parlementaires, Mme Anne Genetet, Députée de la 11^{ème} circonscription des Français de l'étranger, Mme Stéphanie Do, Présidente du Groupe d'Amitié France Vietnam à l'Assemblée nationale, Mme Catherine Deroche, Présidente du Groupe d'Amitié France Vietnam au Sénat et M. Cédric Villani, député de l'Essonne.

Le Premier ministre s'est d'abord rendu à Hanoï, où il a rencontré les plus hauts dirigeants vietnamiens

Le Premier ministre s'est entretenu successivement avec son homologue le Premier ministre, Nguyen Xuan Phuc, le Secrétaire général du Parti communiste vietnamien et Président de la République, M. Nguyen Phu Trong et avec Mme Nguyen Thi Kim Ngan, Présidente de l'Assemblée nationale. M. Philippe a coprésidé avec son homologue une cérémonie de signature de contrats et d'accords institutionnels. Le Chef du gouvernement s'est également entretenu avec le Maire de Hanoi, M. Nguyen Duc Chung.



Edouard Philippe et le Secrétaire général du Parti communiste vietnamien et Président de la République, Nguyen Phu Trong. photo ©Florian David/Matignon

Le Premier ministre a conclu son déplacement officiel en se rendant à Hô Chi Minh Ville, capitale économique du Vietnam

A Hô Chi Minh Ville, le Premier ministre a inauguré le « Pôle France Santé », s'est entretenu avec le Secrétaire du Parti de la ville, M. Nguyen Thien Nhan, et a échangé avec des entrepreneurs français et vietnamiens de la Tech.



Rencontre avec des acteurs français et vietnamiens de la Tech au Vietnam. photo ©Florian David/Matignon

Sur le plan commercial, plus de dix milliards d'euros de contrats ont été signés

La délégation d'entreprises qui a accompagné le Premier ministre (50 entreprises emmenées par le MEDEF International et 20 conduites par Business France) était la plus importante jamais organisée au Vietnam. Le 4 novembre, un forum d'affaires a réuni 300 participants à Hô Chi Minh Ville.

Plus de dix milliards d'euros de contrats ont été signés dont les deux principaux concernent l'aéronautique civile : vente de 50 A321 neo d'Airbus à la compagnie aérienne VietJet Air (5,7 Mds EUR) et vente de 200 moteurs Safran/CFM à cette même compagnie (4,4 Mds EUR). Les autres entreprises françaises concernées sont notamment EDF (investissement dans la centrale à cycle combiné de Son My 1), Air Liquide (externalisation de l'hydrogène pour la raffinerie de Binh Son), Schneider Electric, Quadran International et Total.

Une dynamique d'échanges politiques de haut niveau

La visite au Vietnam du chef de Gouvernement marque une année exceptionnelle, après la visite en France du Secrétaire général du Parti communiste vietnamien les 25-27 mars 2018. La Présidente de l'Assemblée nationale du Vietnam Mme Nguyen Thi Kim Ngan devrait se rendre en France début avril à l'occasion des assises de la coopération décentralisée entre nos deux pays.

Visites bilatérales France-Indonésie et France-Singapour

Visite du secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Europe et des Affaires Etrangères Jean-Baptiste Lemoine en Indonésie

Entretiens officiels et soutien aux entreprises

En visite officielle en Indonésie les 28 et 29 novembre 2018, le Secrétaire d'Etat a eu l'occasion de rencontrer plusieurs membres du gouvernement indonésien. Le 28 novembre, Jean-Baptiste Lemoine a rencontré le Ministre Coordinateur des Affaires Maritimes, Luhut Pandjaitan, le Ministre de l'Energie, Ignasius Jonan, le Président de l'Agence des Investissement, Thomas Lembong, et le Secrétaire général du Bappenas (Ministère de la planification), M. Gellwynn Jusuf. Au cours de ces différents entretiens bilatéraux, rencontres et visites, les principaux sujets abordés ont été (1) la question de l'huile de palme, (2) le soutien aux grands contrats, (3) la politique énergétique du gouvernement indonésien et les opportunités pour nos entreprises, (4) les perspectives pour notre coopération financière et (5) la contribution des investissements français au développement économique de l'Indonésie. Le Secrétaire d'Etat a aussi échangé avec les entreprises françaises à l'occasion d'un petit déjeuner de travail, cela lui a permis de mieux appréhender leurs projets et les enjeux liés au pays. Il a aussi visité l'Agence Nationale de Météorologie et Géologie (BMKG), partenaire important de notre coopération technique et financière.



Inauguration d'une usine Michelin de caoutchouc synthétique

Le 29 novembre, Jean-Baptiste Lemoine a inauguré l'usine *Synthetic Rubber Indonesia* en présence du Ministre indonésien de l'Industrie et du directeur général exécutif de Michelin, Florent Menegaux. Il s'agit de la troisième usine de caoutchouc synthétique au monde du groupe *Michelin* et de la première du pays. Cet investissement de 435 M USD a été réalisé en collaboration avec le groupe de pétrochimie local *Chandra Asri Petrochemicals*.

Visite du vice-Premier ministre singapourien Teo Chee Hean en France

Le vice-Premier ministre singapourien TEO Chee Hean s'est rendu à Paris les 4 et 5 décembre 2018 pour assister à la cérémonie de clôture de l'Année de l'Innovation France-Singapour, en présence de la Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, Frédérique Vidal.



Le vice-Premier ministre singapourien Teo Chee Hean et la Ministre de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation Frédérique Vidal à la cérémonie de clôture de l'Année de l'Innovation. photo ©Frédérique Vidal/Twitter

L'événement a été l'occasion de rappeler les avancées effectuées cette année, notamment la création du *French Lab Singapore*, plateforme qui a pour ambition de fédérer la communauté de scientifiques et chercheurs français établis à Singapour et d'intensifier leurs interactions avec les écosystèmes local et français.

Le vice-Premier ministre s'est également félicité de la signature en octobre 2018 de l'accord de libre-échange UE-Singapour et a appelé à sa ratification rapide. L'accord de libre-échange prévoit la disparition des droits de douane et des barrières non-tarifaires pour le commerce de biens et de services entre l'Union européenne et Singapour, et prévoit également des dispositions sur la libéralisation des investissements, les marchés publics, la concurrence, le développement durable et la propriété intellectuelle (cf. page 11).

Teo Chee Hean a également pu échanger avec des représentants du CNRS, du CEA, de l'Inria, de l'Inserm, du CNES et de l'ANR sur l'approfondissement de la collaboration en matière de recherche, dans les domaines de l'économie circulaire, les technologies spatiales, l'intelligence artificielle et les biotechnologies.

Les startups dans l'ASEAN : une croissance dynamique qui profite aux entreprises françaises

On dénombre environ 10 500 startups dans la zone ASEAN, l'une des zones les plus dynamiques du monde, à plus de 5% de croissance moyenne annuelle depuis 2000 : émergence d'une classe moyenne considérable, plus de 150 M de personnes, population jeune (50% a moins de 29 ans), de plus en plus urbaine (50% aujourd'hui, 56% en 2030) et très connectée.

Le marché du numérique y connaît une forte croissance et pourrait représenter 240 Mds USD en 2025, soit plus de 6% du PIB régional (2% actuellement). L'Asie du Sud-Est a vu émerger plusieurs « champions », tels que *Grab*, *Go-Jek* et *Lazada*, dans les secteurs du e-commerce, des solutions de transport à la demande, des médias et du voyage. Le secteur des *Fintechs* est lui aussi en développement rapide. Les marchés singapourien, indonésien et malaisien sont les plus dynamiques et les plus développés, concentrant 98% des investissements et accueillant 8 des 9 neuf « licornes » de la région.

S'agissant du financement, les fonds souverains et les fonds d'investissement privés, les groupes publics et privés, sont de plus en plus actifs dans le financement des startups, dans l'objectif de passer rapidement aux niveaux *scale-ups* puis licornes. En particulier dans l'ASEAN, les 3 plus gros fonds souverains *GIC*, *Temasek* et *Khazanah* (qui a investi en 2017 dans l'entreprise française *Sigfox*) portent une attention grandissante aux nouvelles technologies et à l'innovation. A noter que les fonds français *ID Invest*, *Tikehau* et *Amundi* ont installé une activité régionale à Singapour. L'un des défis auxquels font toutefois face les pays de la région est celui du financement qui permettrait de passer le cap de la série A, ce qui conduit certaines startups à se tourner vers Singapour et sa place financière dès qu'elles atteignent un certain niveau de développement.

L'émergence de communautés French Tech très dynamiques dans l'ASEAN, à Singapour, au Vietnam, en Thaïlande, en Malaisie et en Indonésie, permet de développer l'accompagnement des startups françaises vers ces marchés et la politique d'attractivité au service de l'écosystème français de la French Tech.

Singapour accueille 4 300 startups en 2018 et dispose du 1^{er} écosystème de startups de la zone APAC. Elle fait de l'innovation une priorité stratégique, avec un investissement massif dans la recherche (12 Mds EUR sur 2016-2020), ainsi que la mise en place de mesures d'incitation financière pour attirer les entreprises technologiques. L'écosystème Tech français y couvre l'ensemble de la chaîne de valeur : on compte près de 200 chercheurs-enseignants, 350 entrepreneurs, et la communauté French Tech Singapour rassemble désormais plus de 800 membres.

L'Indonésie accueille 1 000 startups en 2018. Le pays a permis l'éclosion de 4 licornes : *Tokopedia* et

Bukalapak dans le e-commerce, *Go-Jek* dans le transport à la demande, et *Traveloka* dans le tourisme en ligne. Les développements y portent actuellement sur les paiements, la logistique et la publicité, avec des mesures d'incitation financière pour attirer les startups. Le manque de talents freine toutefois ce développement rapide. La Tech française est principalement représentée par les groupes *Gameloft*, *Idemia*, *Ingenico*, *Sofrecom* et *Thalès*, et de plus en plus de start-ups fondées par des Français, telles *Online Pajak*, plateforme de calcul, collecte et paiement des impôts, *Alodokter*, 1^{ère} plateforme numérique du secteur santé.

Le Vietnam accueille 3 000 startups en 2018. Les ventes en ligne y progressent très fortement, la priorité est au développement de la nouvelle économie, avec la création d'un fonds startups de 85 M USD, à l'innovation avec 90 M USD de soutien direct, au développement d'incubateurs, avec des mesures d'incitation financière pour attirer les startups. Le cadre légal est encore à améliorer pour les technologies de *fintechs* (cryptomonnaies, blockchain,...). Le Vietnam est le premier Hub French Tech créé en ASEAN, avec plus de 30 membres actifs et un réseau de plus de 1500 entrepreneurs, chercheurs et étudiants.

La Malaisie accueille 1 000 startups en 2018. La société de service de transport *Grab*, maintenant installée à Singapour, a été créée en Malaisie, et *Piktochart*, société d'infographie sur internet, compte 13 millions de clients. Le gouvernement malaisien a mis en place des fonds importants pour les startups, avec des mesures d'incitation financière. Les principaux secteurs de développement sont les *Fintechs*, la cyber sécurité, le Big Data & Analytics, l'IoT et l'e-commerce. L'écosystème français compte un nombre croissant d'entrepreneurs, l'implantation d'entreprises françaises comme *Sigfox*, et la présence de nombreux Français(es) à des postes décisionnaires dans des entreprises locales, telles *Lazada* ou *Iflix*. En juillet 2018, la French Tech Malaisie a rejoint le réseau de la French Tech dans le monde.

La Thaïlande accueille 750 startups en 2018. Le gouvernement thaïlandais oriente l'économie vers la Tech, avec son plan "Thailand 4.0", et abaisse les restrictions pour les startups avec des mesures d'incitation financière. Un accent particulier est mis sur le développement des *Fintechs*. L'écosystème français, à travers la French Tech Thailand, regroupe une vingtaine de startups et plus de 80 professionnels.

Aux Philippines la communauté Tech française reste limitée avec peu d'entrepreneurs confirmés et quelques start-ups Tech qui essaient de trouver leur place au sein du secteur Tech philippin lui-même assez limité en comparaison avec les autres pays de la région. La communauté French Tech à Manille (French Tech non labélisée) compte environ 25 entreprises dans des secteurs divers.

Contact : frederic.kaplan@dgtresor.gouv.fr

Impact de la hausse des prix des matières premières en ASEAN

Les économies de l'ASEAN sont dans l'ensemble fortement dépendantes des matières premières et donc vulnérables à une évolution des cours. Après avoir baissé en 2014-2015, les prix des matières premières s'affichent globalement en hausse depuis début 2016, avec toutefois d'importantes disparités selon la catégorie considérée. En conséquence, l'impact de l'augmentation des prix des matières premières sur les économies de l'ASEAN est très contrasté.

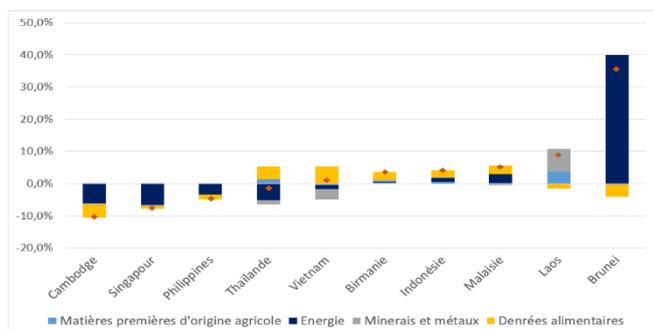
Les économies de l'ASEAN sont fortement dépendantes des matières premières

Les pays de l'ASEAN sont dans l'ensemble fortement dépendants des matières premières pour leurs exportations, avec parfois un rôle essentiel dans l'économie. Les matières premières représentent 41 % des exportations totales des pays de l'ASEAN en moyenne et jusqu'à 92% des exportations totales du Brunei, suivi du Laos (72%) et de la Birmanie (65%). De plus, ces exportations représentent en moyenne 17% du PIB des pays de la région et jusqu'à 42% du PIB au Brunei, suivi de la Malaisie (22%) et de Singapour (21%).

Les pays de l'ASEAN importent également des matières premières en grande quantité. Les importations de matières premières représentent en moyenne 27% des importations totales des pays de l'ASEAN. Ces importations sont composées principalement de matières premières énergétiques (13% des importations des pays de la région en moyenne) et de denrées alimentaires (10%).

Parmi les pays de l'ASEAN, on distingue six exportateurs nets de matières premières (Brunei, Laos, Malaisie, Indonésie, Birmanie et Vietnam) et quatre importateurs nets (Cambodge, Singapour, Philippines, Thaïlande).

Exportations nettes de matières premières (% du PIB, 2017)



Source : UNCTAD Statistics, calculs DGTrésor

Les prix des matières premières évoluent globalement à la hausse depuis 2016, avec toutefois des disparités selon les catégories

Les prix des matières premières s'affichent globalement en hausse depuis début 2016. Les indices des prix de la Banque mondiale montrent une

augmentation générale des prix des matières premières énergétiques (+105%) et non-énergétiques (+10%) sur la période. Cette tendance se poursuit depuis début 2018 pour les matières premières énergétiques (+5%) mais s'est inversée pour les autres catégories (-4%).

La hausse des prix de l'énergie est la plus marquée. Les trois principales énergies fossiles ont connu une forte hausse depuis début 2016 (+109% pour le pétrole, +80% pour le gaz et +96% pour le charbon), avant de chuter au mois de novembre (-15% par rapport à octobre). Les prix des matières premières non-énergétiques sont tirés par les prix des minerais et métaux, en forte hausse depuis début 2016 (+40%), alors que les prix des matières premières agricoles et des denrées alimentaires stagnent voire diminuent. En particulier, le caoutchouc et l'huile de palme, produits en grande quantité en ASEAN, ont vu leur prix chuter de respectivement 45% et 35% depuis début 2017.

Les implications sur les fondamentaux macroéconomiques ne sont pas négligeables

L'évolution des prix des matières premières s'accompagne d'une dégradation du solde courant dans plusieurs pays de l'ASEAN. Aux Philippines, le solde courant ne cesse de se détériorer (-0,8% du PIB en 2017 et attendu à -1,5% du PIB pour 2018 selon le FMI), en partie en raison de la hausse des prix du pétrole. En Indonésie, le déficit courant devrait se creuser à 2,4% du PIB en 2018 sous l'effet de la chute du prix de l'huile de palme, après être resté relativement stable à 1,7% du PIB en 2017. En Thaïlande, l'excédent courant a légèrement reculé à 11,2% du PIB en 2017 et devrait se réduire davantage en 2018 compte tenu de la baisse des prix du caoutchouc. En revanche, l'augmentation des prix de l'énergie a permis une hausse de l'excédent courant au Brunei (de 12,9% du PIB en 2016 à 16,7% du PIB en 2017) et dans une moindre mesure en Malaisie.

La remontée des prix des matières premières entretient les pressions inflationnistes dans certains pays de la région. En particulier, l'inflation a augmenté rapidement aux Philippines depuis début 2018 pour atteindre 6,7% en octobre soit son plus haut niveau depuis avril 2009. Au Vietnam, l'inflation s'est élevée à 4,7% en juin et a ainsi dépassé la cible de la Banque centrale (4%), avant de reculer à 3,5% en novembre.

L'impact sur les finances publiques n'est également pas négligeable. La remontée des prix des matières premières constitue une aubaine pour les finances publiques des pays exportateurs nets, en particulier de produits énergétiques. Le Brunei a ainsi vu son déficit budgétaire diminuer fortement, de 21,7% du PIB en 2016 à 10,6% du PIB en 2017. A l'inverse, cette situation peut peser sur les finances publiques des pays importateurs nets, en particulier dans le cas où ces derniers décident de mettre en place des mesures pour atténuer l'impact négatif de la hausse des prix, comme c'est le cas en Thaïlande et au Cambodge.

L'Asie du Sud-Est au défi du vieillissement de sa population

Alors que l'Asie du Sud-Est est dans l'ensemble une région relativement jeune (âge médian de 29 ans), Singapour, la Thaïlande, le Vietnam et la Malaisie sont confrontés à la problématique du vieillissement de leur population.

Le vieillissement démographique s'opère très rapidement en Asie du Sud-Est

L'accroissement de la part des personnes âgées de 7% à 14% de la population totale, marquant le passage d'une situation de « société vieillissante » à « société âgée » suivant la classification retenue par les Nations unies et l'OMS, devrait s'effectuer en 25 ans ou moins dans chacun des pays de la région. Cette transition s'effectue à une vitesse comparable à celle de l'expérience japonaise, tandis qu'elle s'est effectuée en 115 ans en France.

Les plus de 65 ans représenteront plus de 14% de la population totale dès 2020 à Singapour, et d'ici à 2025 en Thaïlande.

Le processus de vieillissement est amorcé au Vietnam, qui entrait tout juste dans la catégorie des « sociétés vieillissantes » en 2015 et devrait rejoindre celle des « sociétés âgées » en 2035, et concernera prochainement la Malaisie, où la part des plus de 65 ans passera le seuil des 7% en 2020.

Ce changement démographique intervient à un niveau de revenu encore modeste

Pour la Thaïlande (pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure) et le Vietnam (pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure), le vieillissement démographique accroît le risque d'être pris dans le « piège du revenu intermédiaire » (« middle-income trap »). Ces deux pays seront ainsi vraisemblablement « vieux avant d'être riches ».

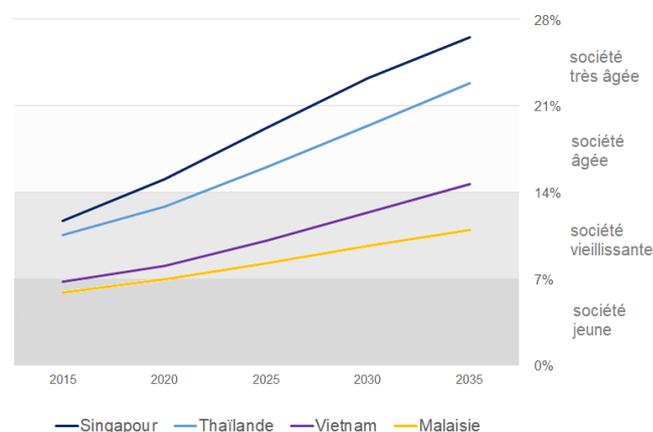
La Malaisie devrait en revanche rejoindre les pays à haut revenu entre 2020 et 2024, tandis que la part des seniors malaisiens franchira seulement le seuil des 7% de la population à horizon 2020.

Vers un ralentissement de la croissance ?

Le vieillissement démographique devrait avoir un effet négatif sur la croissance des pays les plus avancés dans le processus de vieillissement.

Ils seront plus marqués en Thaïlande, où la population active décroît en valeur absolue depuis 2015, qu'à Singapour ou au Vietnam. Le FMI estime que le vieillissement pourrait faire perdre à la Thaïlande près de 0,7 point de croissance par an entre 2020 et 2050, tandis que le recours à la main d'œuvre étrangère devrait en partie mitiger les effets du vieillissement dans la cité-Etat.

Evolution anticipée de la population âgée de plus de 65 ans (en % de l'ensemble de la population)



Source : Banque mondiale, SER de Singapour

Le vieillissement de la population devrait également peser particulièrement sur les finances publiques thaïlandaises et vietnamiennes, en raison de la hausse des dépenses de retraite (système de retraite par répartition, au contraire du système par capitalisation mis en place à Singapour et en Malaisie) ainsi que des dépenses de santé.

Le vieillissement de la population génère des opportunités dans les secteurs de la santé

L'augmentation du nombre des personnes âgées, ainsi que la tendance à la hausse du niveau de revenu dans la zone nourrit la demande de soins.

Les différents pays de la région apparaissent cependant mal préparés pour faire face à cette hausse de la demande. Le nombre de lits d'hôpitaux et de médecins pour 10 000 habitants est nettement inférieur aux seuils préconisés (24 lits et 23 médecins à Singapour, qui figure parmi les mieux équipés, contre une moyenne OCDE à 50 lits et 34 médecins). Les autorités entendent donc non seulement développer leurs infrastructures hospitalières mais s'intéressent également à des solutions alternatives (soins à domicile, centres de proximité) ainsi qu'aux *medtech*.

Les marchés des produits pharmaceutiques, sur lequel la France est bien positionnée (1^{er} exportateur vers le Vietnam, 3^{ème} exportateur vers la Thaïlande) et du matériel médical devraient continuer de croître. En parallèle, les gouvernements de la région encouragent le développement et la montée en gamme des industries locales, afin d'atteindre l'autosuffisance et surtout de constituer des pôles manufacturiers de pointe.

Contact : pauline.leduc@dgtresor.gouv.fr

L'e-santé, une piste pour faire face au vieillissement de la population singapourienne

Alors que Singapour doit faire face au défi du vieillissement de sa population, la santé a été définie comme l'un des chantiers prioritaires de l'initiative Smart Nation.

Un dossier médical numérique individuel pour des patients mieux suivis et plus autonomes

Chaque Singapourien dispose désormais d'un dossier médical numérique individuel qui permet aux médecins d'accéder à l'historique médical de leurs patients et de le renseigner. Chaque dossier intègre différents types de documents, classés par catégorie : diagnostics, ordonnances, bilans d'hospitalisation, allergies, vaccinations, résultats d'analyse et imagerie, l'ensemble étant centralisé dans la plateforme numérique *National Electronic Health Record* (NEHR).

Les professionnels de santé ne peuvent accéder qu'aux dossiers de leurs propres patients, avec leur accord (sauf en cas d'urgence). Par ailleurs, depuis 2015, les patients peuvent également consulter une partie de leur dossier médical à partir de l'application ou du portail internet « HealthHub ».

HealthHub propose des services additionnels aux patients, notamment la prise de rendez-vous, l'accès à des informations générales en matière de santé ainsi que des conseils et des jeux pour un mode de vie sain (pratique du sport, alimentation, ...).

Actuellement, la quasi-totalité des structures publiques contribuent, sur une base volontaire, à l'alimentation des dossiers médicaux numériques, contre seulement 3% des médecins libéraux et des cliniques ou laboratoires privés. Si le projet de loi sur les services médicaux (*Healthcare Services Act*) est adopté en l'état, les médecins auront trois ans pour se mettre en conformité avec leurs nouvelles obligations d'enregistrement des données médicales. Toutefois, l'attaque informatique perpétrée mi 2018 à l'encontre du groupe hospitalier public *SingHealth* pourrait retarder l'entrée en vigueur de cette obligation même si elle n'a pas concerné le NEHR, le temps de mener des audits de sécurité, notamment quant à la sûreté de l'alimentation des dossiers via internet.

Des données collectées à des fins préventives

Face aux inquiétudes exprimées, les autorités ont précisé que les données du NEHR ne seraient consultables qu'à des fins de soin ou de recherche et non pas dans le cadre de visites médicales préalables à l'embauche ou à la conclusion de contrats d'assurance.

Les données du NEHR peuvent être mobilisées afin d'ajuster, de manière préventive, le parcours de soin de chaque patient. L'IHiS, agence informatique du ministère de la santé, travaille ainsi au développement de logiciels prédictifs permettant d'identifier en amont les patients

susceptibles de présenter des complications après une admission à l'hôpital dans l'objectif de leur porter une attention particulière à l'hôpital puis à leur sortie.

Même si cela ne semble pas figurer parmi les objectifs à court terme, il pourrait être imaginé que les données du NEHR, très riches, soient utilisées pour identifier plus largement les personnes à risque vis-à-vis de certaines pathologies et adapter le plus en amont possible la réponse à leur apporter (bilans de santé plus ciblés et/ou plus fréquents, promotion de modes de vie permettant de retarder l'apparition et/ou réduire les effets de ces pathologies ...).

Des solutions (télémédecine, suivi ...) pour réduire la charge du système hospitalier

Au-delà du dossier médical individuel, l'IHiS a également entrepris de coordonner les efforts en matière de télémédecine. L'agence travaille par ailleurs au déploiement d'un programme de suivi médical, permettant de mesurer à distance la pression artérielle, le taux de sucre et le poids des patients.

L'objectif poursuivi est de désengorger les hôpitaux publics, alors que les médecins font face à un accroissement des « cas complexes » du fait du vieillissement de la population. Les solutions de télémédecine sont privilégiées à ce stade pour dispenser, hors du système hospitalier, des soins et assurer un suivi médical de patients à risque ou de patients souffrant de maladies chroniques. Pour l'heure, sont concernées les consultations de suivi ou de rééducation de certains hôpitaux publics. Les dispositifs pourraient être étendus à d'autres types de consultation une fois leur intérêt démontré.

Ces dispositifs présentent l'avantage (i) de ne pas obliger les patients à se déplacer pour effectuer ces visites. D'après les études menées, en résulteraient également (ii) une réduction des coûts, dans le cas des visites médicales effectuées en maison de retraite et (iii) une augmentation de la productivité du personnel.

De plus, en facilitant la « rencontre » avec le médecin, les patients seraient davantage susceptibles d'effectuer des visites de suivi et de contrôle (notamment après que des examens aient révélé des résultats anormaux) selon une étude réalisée par *PwC* et la National University of Singapore (NUS) en 2017. Le meilleur suivi de la population permettrait également d'éviter certains surcoûts, du fait d'une prise en charge plus précoce.

Enfin, plusieurs projets de recherche sont menés pour favoriser l'utilisation des appareils connectés et de l'intelligence artificielle afin d'améliorer les dispositifs de surveillance à domicile. Ils visent à comprendre les habitudes de chaque habitant et à identifier les anomalies, permettant une alerte précoce en cas d'accident.

Rapport « Doing Business 2019 » : des résultats en demi-teinte pour l'ASEAN

L'amélioration de l'environnement des affaires est généralement présentée comme une priorité par les pays de l'ASEAN. Si tous les pays de la zone voient leur score s'améliorer dans le dernier rapport « Doing Business » de la Banque mondiale, leurs résultats sont mitigés en termes de classement.

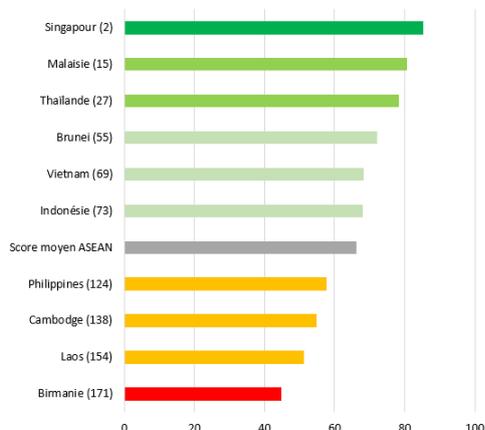
L'attractivité de l'environnement des affaires s'améliore globalement mais des disparités importantes existent

Le rapport *Doing Business 2019*¹ (publié en octobre 2018) permet de constater que tous les pays de la région ont vu leur score progresser depuis un an (mais pas forcément leur rang de classement) et que la hiérarchie est restée inchangée au sein de la région.

Le rapport met toutefois en évidence la persistance de fortes disparités dans la région. Singapour se classe au 2^{ème} rang du classement tandis que la Birmanie se situe à la 171^{ème} place (sur 190). Entre ces deux extrêmes, trois sous-groupes se dégagent : la Malaisie (15) et la Thaïlande (27), dans le premier quart du classement ; le Brunei (55), le Vietnam (69) et l'Indonésie (73), dans le deuxième quart avec un score supérieur à la moyenne régionale ; les Philippines (124), le Cambodge (138) et le Laos (154) au-delà de la 100^{ème} place avec un score inférieur à la moyenne régionale.

Une comparaison avec des pays d'autres régions permet de mieux situer les pays de l'ASEAN. La Malaisie et la Thaïlande se classent par exemple devant la France (32). Parmi les pays dits « à revenu moyen supérieur », la Malaisie se classe en 2^{ème} position et la Thaïlande en 5^{ème} position. Parmi les pays dits « à revenu moyen inférieur », le Vietnam se classe en 6^{ème} position, devant l'Indonésie (9), les Philippines (29), le Cambodge (33), le Laos (36) et la Birmanie (43).

Score et rang de classement Doing Business (Banque mondiale, rapport 2019)



La dynamique des pays en matière de classement est globalement en baisse

Singapour ne retrouve pas la très symbolique 1^{ère} place du classement, perdue il y a deux ans au profit de la Nouvelle-Zélande. Ce classement participe de la réputation de la cité-Etat et de son attractivité en tant que *hub* régional pour les entreprises.

La Malaisie gagne neuf places, mettant fin à une période de baisse débutée en 2014 (-18 places). Cette progression s'explique notamment par la mise en place de six réformes de facilitation des affaires, telles que la simplification des démarches pour l'acquisition de permis de construction ou le raccordement à l'électricité. Ne se classant que 122^{ème} selon l'indice de facilité de lancement d'une activité, le pays dispose encore d'un potentiel de progression.

Le Brunei continue son ascension en gagnant une place, mais connaît un ralentissement après deux années de forte progression (+25 puis +16). Les autorités font de l'amélioration du climat des affaires un axe central de leur stratégie de diversification de l'économie et visent le top 20 du classement.

La Thaïlande, le Vietnam et l'Indonésie perdent une place. Malgré son recul cette année, l'Indonésie a connu une forte progression depuis 2012 – en gagnant 56 places – résultant de la stratégie *pro-business* du gouvernement, dont l'amélioration du climat des affaires est une priorité. La Thaïlande conserve sa place dans le top 30, récupérée l'année dernière, après une chute à la 49^{ème} place en 2016. Après une forte progression en 2018 (+14), le Vietnam se stabilise.

Les Philippines perdent 11 places, après une chute équivalente l'année dernière (-14). Ce recul s'explique en particulier par l'intensification des contrôles douaniers aux frontières. Le pays a cependant adopté une loi sur l'environnement des affaires en mai 2018, dont les mesures n'apparaîtront dans le classement que l'année prochaine.

Le Laos et le Cambodge chutent pour la troisième année consécutive en perdant respectivement 13 et 3 places. Les deux pays se situent notamment en queue de classement selon l'indice de facilité de lancement d'une activité (respectivement 180 et 185^{ème}).

La Birmanie conserve le même rang cette année. Si le pays obtient un résultat relativement bon selon les critères de facilité d'obtention de permis de construction (81^{ème} place), il doit progresser dans les autres domaines. Il se classe en particulier 188^{ème} sur 190 selon les critères d'exécution des contrats.

Contact : clement.payerols@dgtrésor.gouv.fr

¹ Ce rapport évalue l'attractivité de l'environnement réglementaire et son application effective dans 190 économies, en se basant sur l'analyse de dix indicateurs liés à la vie des affaires

Les fonds souverains d'Asie du Sud-Est

L'Asie du Sud-Est est bien dotée en fonds souverains puisque la région en compte six, présents dans cinq pays. Gérant un total d'actifs estimé à 750 Mds USD, l'essentiel de leur portefeuille est tourné vers l'Asie.

L'Asie du Sud-Est est une région historiquement bien dotée en fonds souverains

Les fonds souverains sont des fonds d'investissement publics qui répondent à trois critères² : (i) ils sont possédés ou contrôlés par un gouvernement central, (ii) ils gèrent des actifs financiers dans une logique de long terme, (iii) leur politique d'investissement vise à atteindre des objectifs macro-économiques précis comme l'épargne intergénérationnelle, la diversification du PIB national ou le lissage de l'activité. Leurs ressources résultent de l'accumulation d'excédents de la balance courante, qui peuvent eux-mêmes résulter soit d'exportations (ex. matières premières), soit d'un excédent structurel de l'épargne nationale. Ils peuvent aussi bénéficier du transfert des réserves de change nationales.

L'Asie du Sud-Est est bien dotée en fonds souverains puisque cette région en compte six, présents dans cinq pays, parmi la cinquantaine dénombrée au niveau mondial : *GIC* et *Temasek* à Singapour, *Brunei Investment Agency (BIA)* au Brunei, *Khazanah Nasional* en Malaisie, *Timor-Leste Petroleum Fund* au Timor-Est et *SCIC* au Vietnam.

Les fonds souverains d'Asie du Sud-Est sont généralement établis de longue date. Quatre d'entre eux ont été créés avant 1995 alors qu'une large majorité des fonds souverains dans le monde l'ont été après 2000. *Temasek* (1973), *GIC* (1981) et *BIA* (1983) font d'ailleurs partie des précurseurs mondiaux.

Nom	Pays	Création	Origine	Actifs (Mds USD)
GIC	Singapour	1981	Autre	390
Temasek	Singapour	1974	Autre	235
BIA	Brunei	1983	Ress. nat.	40 / 60
Khazanah	Malaisie	1993	Autre	38,5
Petroleum Fund	Timor-Est	2005	Ress. nat.	16,8
SCIC	Vietnam	2005	Autre	0,5

Sources : SWF Institute, Université Bocconi et rapports annuels

Les fonds souverains d'Asie du Sud-Est se caractérisent par leur diversité

Ces fonds gèrent un total d'actifs cumulé estimé à 730 Mds USD (contre environ 6 000 Mds USD au niveau mondial) mais les deux singapouriens sont – de très loin – les deux plus importants puisque *GIC* compte pour plus de 50% du total et *Temasek* pour plus

de 30% : ils font d'ailleurs partie des dix fonds souverains les plus dotés au niveau mondial. *BIA* et *Khazanah* font eux partie des vingt premiers au niveau mondial. La taille du fonds souverain du Timor-Est est certes plus limitée mais significative comparativement à la taille de l'économie nationale. Celle du fonds vietnamien est faible pour cette catégorie d'acteurs.

La diversité des fonds souverains d'Asie du Sud-Est est patente en matière d'origine des fonds. Deux sont alimentés par des recettes pétrolières et gazières : ceux de Brunei et Timor-Est. Deux autres sont essentiellement des *holdings* industrielles, de Singapour (*Temasek*) et de la Malaisie (*Khazanah*). *GIC* est un fonds souverain unique dans la région puisqu'il gère les excédents budgétaires, une partie des réserves de change ainsi qu'une partie des cotisations sociales.

En matière de transparence, les fonds souverains d'Asie du Sud-Est sont globalement bien notés. D'après le classement Linaburg-Maduell, *Temasek* (10/10), *Khazanah* (9/10) et les fonds souverain de Timor-Est (8/10) se distinguent. *GIC* est au-dessus de la moyenne (6/10) et *BIA* (1/10) se démarque par son opacité.

Les fonds souverains d'Asie du Sud-Est investissent significativement en Asie et ont un intérêt grandissant pour le secteur « Tech »

Les trois principaux fonds souverains d'Asie du Sud-Est ont nettement renforcé leur présence en Asie depuis dix ans. *GIC* a annoncé un recentrage régional en 2010 et la part des actifs asiatiques dans son portefeuille est désormais de 32%, avec une place accrue de la Chine et de l'Inde. *Khazanah* et *Temasek* se sont également diversifiés hors de leurs frontières : 45% du portefeuille de *Khazanah* est maintenant investi à l'étranger, principalement en Asie (35%) ; *Temasek* se définit quant à lui comme un « investisseur mondial avec des racines en Asie » et la part de l'Asie hors Singapour dans son portefeuille est désormais de 41% (Chine : 26%).

Ces fonds portent une attention grandissante aux nouvelles technologies et à l'innovation. Cette tendance est générale au niveau mondial mais les deux fonds singapouriens y jouent un rôle singulier ; *Khazanah* s'inscrit également dans cette tendance, à l'image de son investissement dans l'entreprise française *Sigfox* en 2017. *GIC*, *Temasek* et *Khazanah* faisaient également partie du dernier tour de table record d'*Ant Financial* (14 Mds USD), en juin 2018. Ils ne se contentent d'ailleurs pas d'investir dans les grandes valeurs mondiales puisqu'ils sont aussi à la recherche de jeunes pousses et des licornes de demain.

Contact : clement.bourgey@dgtrésor.gouv.fr

² Rapport sur les Fonds souverains – Alain Demarolle (Inspecteur des Finances), 2009

Quel rôle pour Singapour dans la « Belt and Road Initiative » ?

Les autorités singapouriennes mènent une diplomatie économique très active pour convaincre la Chine de la pertinence de Singapour dans la stratégie chinoise BRI, qui menace le positionnement de hub commercial occupé par la cité-Etat dans la région. En particulier, plus de 20 Mds USD ont été investis dans le renforcement de la connectivité avec la ville chinoise de Chongqing, via le port de Qinzhou.

La stratégie BRI menace à terme le hub de Singapour

L'une des conséquences majeures du déploiement de nouveaux axes de transport entre la Chine et le reste du monde est de rendre la route maritime du détroit de Malacca, à la pointe duquel est positionné le port de Singapour, moins indispensable à terme. Cette route est considérée depuis 2003 comme un point de vulnérabilité majeur par la Chine car y transite la majorité de son pétrole brut importé. La stratégie Belt and Road Initiative (BRI) apporte une partie de la solution, en multipliant les alternatives pour accéder à l'Océan indien : (i) à travers le Pakistan (couloir économique Kashgar-Gwadar), (ii) à travers la Birmanie (axe Kunming-Kyaukphyu où un gazoduc et un oléoduc sont déjà opérationnels, axe Kunming-Dawei via Vientiane et Bangkok), (iii) à travers la Malaisie (axe Kuantan-Klang). Toutefois, ces projets d'infrastructures, s'ils voient le jour, ne seront pas mis en service avant plusieurs années.

Le port de Singapour dispose néanmoins d'un écosystème en matière de commerce, transport et logistique parmi les plus avancés au monde et difficilement reproductible.

Une voie ferroviaire pour mieux connecter Singapour et la Chine ne présenterait que peu d'intérêt. Le port de Singapour est déjà largement accessible essentiellement par la mer mais également par la route, et ne dispose pas de capacités de stockage illimitées. Par ailleurs, connecter Singapour et la Chine nécessiterait de traverser trois pays (Malaisie, Thaïlande et Laos/Birmanie), complexifiant d'autant le projet.

Pour rester pertinent, Singapour développe un corridor logistique avec Chongqing

Singapour et la Chine ont négocié dès 2015 la mise en place d'une coopération intergouvernementale, dans le cadre de la BRI, visant à améliorer la connectivité entre les villes de Chongqing et Singapour via le port de Qinzhou. Le protocole d'accord sur la « Chongqing Connectivity Initiative » (également référé sous le terme de « Southern Transport Corridor ») a été signé le 7 novembre 2015 entre les chefs d'Etat XI Jinping et LEE Hsien Loong. Il s'est depuis enrichi de plusieurs

protocoles d'accord, dont en particulier une JV constituée entre les deux opérateurs portuaires chinois Beibu Gulf Port Group et singapourien PSA International, ainsi que le transporteur singapourien Pacific International Line (PIL). Cette JV a construit un nouveau terminal d'une capacité de 3 millions de conteneurs par an, et opère 4 des 6 quais du port de Qinzhou. Une ligne ferroviaire entre Chongqing et Qinzhou est en service depuis septembre 2017. Au total, le temps de transport entre Chongqing et Singapour a été réduit de plus de deux tiers, à environ 7 jours.



L'investissement singapourien dans ce projet est conséquent, à plus de 27 Mds SGD³ (soit 20 Mds USD). La coopération privilégiée avec Chongqing est menée par les entreprises d'Etat singapouriennes (i.e. détenues par le fonds souverain Temasek), à l'image du promoteur immobilier CapitaLand, de l'énergéticien Sembcorp ou de l'entreprise d'ingénierie et de conseil Surbana Jurong.

Un enjeu diplomatique plus qu'économique ?

L'ajout de capacités supplémentaires à un port de second rang comme Qinzhou est discutable à plusieurs titres. Les capacités portuaires chinoises sont déjà en surcapacité depuis 2013 de plus de 50 millions de conteneurs par an, selon l'OCDE. De plus, le port de Shenzhen, qui prend déjà en charge 24 millions de conteneurs par an (contre 1,4 million pour Qinzhou) aurait permis une réduction du temps de trajet comparable.

Lors de la phase de négociation du projet, en août 2015, le ministre des Affaires étrangères singapourien K. Shanmugam précisait les motivations de son pays : « Ce n'est pas vraiment que les capitaux ou l'expertise technique de Singapour soient nécessaires, mais cela aura un effet démonstratif de l'engagement de Singapour. [La stratégie BRI] revêt une profonde importance pour la Chine et pour nous, et nous voulons que cela réussisse »⁴. La Chine constitue en effet le premier débouché pour les produits singapouriens. Au-delà, Singapour espère certainement convaincre la Chine de ses atouts comme plateforme d'expertise technique, juridique et financière pour développer les projets BRI dans la région, alors que la mise en œuvre de la stratégie chinoise est de plus en plus ouvertement contestée.

Contact : antoine.aubel@detrésor.gouv.fr

³ Source : Channel News Asia, 25 avril 2018

⁴ Source : Todayonline, 4 août 2015

Accord de libre-échange entre l'UE et Singapour – focus Propriété Intellectuelle

Le vendredi 19 octobre 2018, l'Union européenne signait un accord de libre-échange avec Singapour, en marge du Sommet de l'ASEM (Dialogue Asie-Europe) au niveau des chefs d'Etats qui se déroulaient les 18 et 19 octobre 2018 à Bruxelles. En voici un résumé sur les aspects de propriété intellectuelle.



Source : site de la Commission Européenne.

Un accord de libre-échange « nouvelle génération »

Singapour est le premier pays de l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) avec lequel l'Union européenne a négocié un accord de libre-échange (ALE).

C'est également le premier ALE négocié par l'UE avec un pays tiers qui sera scindé en deux accords distincts, à l'initiative de la Commission européenne – un accord commercial et un accord de protection de l'investissement – suite à l'avis 2/15 de la Cour de Justice de l'Union européenne de mai 2017 rendu sur l'ALE UE-Singapour.

Singapour est aussi le plus gros partenaire commercial de l'UE au sein de l'ASEAN dont font partie également la Thaïlande, le Vietnam, la Malaisie et l'Indonésie. **L'accord a pour objectif de renforcer la position de l'UE**, en faisant non seulement disparaître des droits de douane et des barrières non-tarifaires pour le commerce des biens et des services entre l'UE et Singapour mais en prévoyant également des dispositions sur la libéralisation des investissements, les marchés publics, la concurrence et le développement durable sans oublier la propriété intellectuelle.

En matière de propriété intellectuelle

La cité-Etat s'est engagée en particulier à protéger les données des essais des produits pharmaceutiques, à prévoir une durée de 70 ans pour la protection des droits d'auteur et une rémunération équitable pour la radiodiffusion et l'interprétation des œuvres dans les places publiques, les centres commerciaux ou encore sur internet.

Et pour les indications géographiques ?

Concernant les indications géographiques (IG), l'ALE prévoit une liste de 196 IG de vins, spiritueux et produits agroalimentaires européens, **dont 37 IG pour la France**. Bien que Singapour soit un pays plutôt favorable aux marques et que le pays ne dispose d'aucune IG propre, la cité-Etat s'est engagée à mettre en place un bureau auprès duquel il sera possible de demander l'enregistrement d'une IG et qui tiendra un registre sur les IG à Singapour.

Mais la négociation de l'accord ne prévoit pas d'enregistrement automatique des IG inscrites sur la liste annexée à l'ALE. Il conviendra de déposer un dossier pour chacune d'elle qui sera instruit ensuite par l'Office de Propriété Intellectuelle de Singapour (IPOS) **moyennant le paiement d'une taxe**. Un mécanisme est en cours d'élaboration entre la Commission européenne et l'IPOS afin de simplifier les démarches pour les titulaires d'IG concernés.

Et en matière de lutte anti-contrefaçon ?

Un renforcement des mesures des contrôles aux frontières est également prévu. A terme, les titulaires de marques, droits d'auteur mais également d'IG et de modèles enregistrés pourront faire appel aux Douaniers pour défendre leurs droits par exemple. Singapour a ainsi adopté, le 9 juillet 2018, une nouvelle loi pour les Douanes afin d'élargir les pouvoirs des douaniers aux frontières, en cohérence avec l'ALE.

Et maintenant

Le Parlement européen devrait se prononcer d'ici fin février 2019 puis le Conseil de l'Union européenne devra à son tour se prononcer avant que l'accord commercial ne puisse concrètement entrer en vigueur.

Contact : stephanie.leparmentier@dgtresor.gouv.fr

Les PPP en Indonésie et les opportunités pour les entreprises françaises

Alors que l'investissement en infrastructures reste nécessaire au développement économique de l'Indonésie, les partenariats public-privés (PPP) apparaissent comme une solution intéressante au vu des contraintes financières de l'Etat indonésien et des entreprises publiques.

Un déficit en infrastructure estimé à 1500 Mds USD par la Banque mondiale

Pour réaliser ses ambitieux objectifs de croissance économique et de réduction de la pauvreté, l'Indonésie a besoin d'importants investissements en infrastructures. Pourtant, ces derniers ont stagné durant la dernière décennie à environ 3% du PIB, soit moitié moins que ce qui est préconisé par les spécialistes. Selon la Banque mondiale, le manque d'investissement dans les infrastructures aurait fait perdre à l'Indonésie l'équivalent d'un point de pourcentage de croissance chaque année sur la période. Le gouvernement a fait du développement des infrastructures une priorité nationale, reconnaissant cependant qu'il ne pourrait prendre en charge que 30% de leur financement sur la période 2015-2019, ouvrant donc la porte à la participation d'acteurs privés via des PPP.

Des réformes pour favoriser le développement des PPP

La première réglementation sur les PPP datant de 2005 cantonnaient les projets éligibles à certains secteurs ciblés (aéroports, ports, autoroutes, information et télécommunications et pétrole/gaz pour les plus importants), et les soumettaient à un processus de sélection rigide. Ainsi, la participation du secteur privé au financement des infrastructures prioritaires est restée très modeste jusqu'en 2015 (0,2% du PIB sur la période 2011-2015). La Banque mondiale estime l'ancien cadre réglementaire trop compliqué et les mécanismes financiers peu incitatifs pour permettre une augmentation conséquente de la participation du secteur privé.

Le gouvernement indonésien s'est récemment engagé dans une réforme du cadre institutionnel, réglementaire et financier des PPP. En 2015, le décret présidentiel 3/2015 a introduit les mesures suivantes :

- Nouveaux mécanismes financiers incitatifs (*Availability Payment, Viability Gap Funding*) ;
- Extension de la couverture sectorielle des PPP vers les infrastructures urbaines, sportives et touristiques, ainsi que les logements et hôpitaux publics ;
- Allègement des formalités d'achats immobiliers pour les étrangers en Indonésie ;
- Accélération du processus d'attribution de projets et simplification des démarches, comme

l'introduction d'un point d'entrée unique d'octroi de permis au Bureau de coordination des investissements (BKPM) pour tout investissement d'un minimum de 7 M USD.

Le montage de projets en PPP s'organise autour de plusieurs entités publiques :

- Les ministères : le ministère des finances évalue les aspects financiers et participe à la garantie des projets PPP en mettant en œuvre l'*Availability Payment* et le *Viability Gap Funding* ; le ministère de la planification (Bappenas) et le ministère coordinateur pour les affaires économiques identifient les projets pouvant être réalisés en PPP et participent à leur suivi et leur préparation ;
- Le comité pour l'accélération des projets d'infrastructures prioritaires (KPPIP) coordonne les projets prioritaires et stratégiques (dont PPP), et facilite les relations entre les parties prenantes pour le montage et la réalisation des projets ;
- Les institutions de financement et de garantie publiques et privées dédiées aux infrastructures: *PT Sarana Multi Infrastruktur* (SMI, une entreprise publique spécialisée dans le financement des projets d'infrastructures, qu'ils soient commercialement viables ou non), *PT Indonesia Infrastructure Finance* (IIF, une entreprise privée spécialisée dans le financement des projets d'infrastructures viables économiquement) et *PT Penjaminan Infrastruktur Indonesia* (PII/IIGF, une entreprise publique apportant la garantie de l'Etat aux investisseurs privés pour des projets d'infrastructures en PPP).

Projets en cours et opportunités pour nos entreprises

Lors d'un séminaire sur les PPP organisé en novembre 2018 par Business France et le Service Economique, le Bappenas a présenté les futurs projets potentiellement réalisables en PPP. Il y a 43 projets à l'étude ou en phase de préparation : 10 routes/autoroutes, 4 ports, 2 aéroports, 2 projets de transports urbain/ferroviaire, 8 projets en eau/assainissement/déchets et 1 projet de télécommunications. Ce séminaire a permis de confirmer l'intérêt des autorités indonésiennes pour la réalisation de projets en PPP, mais également pour l'ouverture de ces projets aux investisseurs étrangers. Parmi les 43 projets PPP en préparation, le Ministre de la planification a annoncé que 22 seraient ouverts aux entreprises françaises.

Contact : ludovic.maria@dgtrésor.gouv.fr

Annexes statistiques

Prévisions de croissance pour les pays de l'ASEAN en 2019

	Indonésie	Malaisie	Philippines	Singapour	Thaïlande	Vietnam	ASEAN-6
Population (millions)	268,7	32,9	109,2	5,7	69,3	95,5	581,2
PIB (Mds USD)	1 066,8	372,6	354,3	359,6	524,3	266,2	2 943,9
PIB / habitant USD	3 970,6	11 338,7	3 245,9	62 983,5	7 570,4	2 788,0	5 079,5
Croissance (%)	5,1%	4,6%	6,6%	2,5%	3,9%	6,5%	4,8%
Inflation moyenne (%)	38,5%	2,3%	4,0%	1,4%	0,9%	4,0%	16,2%
Investissement (% PIB)	31,3%	24,7%	28,5%	27,5%	24,1%	28,4%	28,2%
Épargne (% PIB)	31,0%	27,0%	27,0%	45,8%	32,2%	30,3%	32,0%
Solde courant (% PIB)	-2,4%	2,3%	-1,5%	18,3%	8,1%	2,0%	3,0%
Exportations de biens (Variation (%) du volume)	5,0%	4,2%	11,8%	3,9%	5,5%	13,5%	6,3%
Importations de biens (Variation (%) du volume)	5,4%	5,5%	12,4%	3,9%	7,6%	15,0%	7,2%
Dépenses publiques (% PIB)	16,6%	22,1%	21,5%	19,5%	21,6%	27,8%	20,0%
Recettes publiques (% PIB)	14,8%	19,4%	20,1%	21,1%	21,1%	23,0%	18,5%
Solde public (% PIB)	-1,8%	-2,5%	-1,5%	1,6%	-0,8%	n.d.	-1,2%
Dette publique brute (% PIB)	29,9%	54,3%	39,2%	114,3%	41,3%	57,4%	48,5%
IDE sortants (Mds USD flux 2017)	2,9	5,8	1,6	24,7	19,3	0,5	54,8
IDE entrants (Mds USD flux 2017)	23,1	9,5	9,5	62,0	7,6	14,1	125,9

Sources : *Perspectives de l'économie mondiale*, octobre 2018 (FMI) et CNUCED

	Birmanie	Brunei	Cambodge	Laos	Timor Oriental	ASEAN-10 (Timor Oriental exclu)
Population (millions)	53,0	0,4	16,5	6,9	1,3	658,0
PIB (Mds USD)	74,0	15,2	26,4	20,0	3,4	3 079,4
PIB / habitant USD	1 394,9	34 559,1	1 598,6	2 907,1	2 627,6	4 688,3
Croissance (%)	6,8%	5,1%	6,8%	7,0%	5,0%	4,9%
Inflation moyenne (%)	5,8%	0,5%	3,3%	4,5%	2,7%	15,7%
Investissement (% PIB)	22,2%	29,8%	22,0%	n.d.	31,3%	29,1%
Épargne (% PIB)	16,5%	n.d.	11,4%	n.d.	n.d.	31,5%
Solde courant (% PIB)	-5,7%	17,4%	-10,6%	-12,3%	-2,6%	2,6%
Exportations de biens (Variation (%) du volume)	7,0%	34,0%	10,6%	6,7%	n.d.	6,5%
Importations de biens (Variation (%) du volume)	11,5%	5,1%	10,1%	3,7%	n.d.	7,3%
Dépenses publiques (% PIB)	21,6%	29,0%	25,2%	22,1%	52,2%	20,1%
Recettes publiques (% PIB)	18,1%	23,4%	20,5%	17,9%	24,3%	18,5%
Solde public (% PIB)	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Dette publique brute (% PIB)	34,2%	2,3%	33,8%	67,9%	n.d.	47,9%
IDE sortants (Mds USD flux 2016)	n.d.	-0,1	0,3	0,0	n.d.	55,0
IDE entrants (Mds USD flux 2016)	4,3	0,0	2,8	0,8	0,01	133,8

Sources : *Perspectives de l'économie mondiale*, octobre 2018 (FMI) et CNUCED

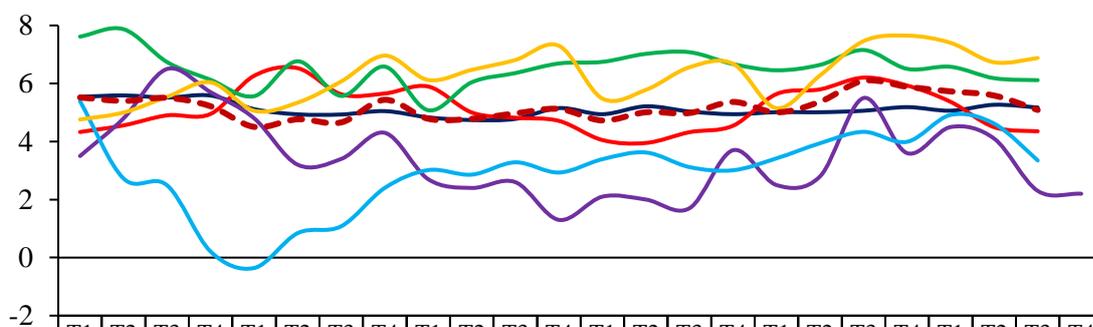
Prévisions de croissance pour l'ASEAN
(Fonds monétaire international, Banque mondiale et Banque asiatique de développement)

	FMI			Banque mondiale			BAsD		
	2017	2018 (prév.)	2019 (prév.)	2017	2018 (prév.)	2019 (prév.)	2017	2018 (prév.)	2019 (prév.)
Birmanie	6,8	6,4	6,8	6,8	6,2	6,5	6,8	6,6	7,0
Brunei	1,3	2,3	5,1	-	-	-	1,3	2,0	2,0
Cambodge	6,9	6,9	6,8	7,0	7,1	6,8	6,9	7,0	7,0
Indonésie	5,1	5,1	5,1	5,1	5,2	5,2	5,1	5,2	5,3
Laos	6,9	6,8	7,0	6,9	6,7	6,9	6,9	6,6	6,9
Malaisie	5,9	4,7	4,6	5,9	4,7	4,7	5,9	5,0	4,8
Philippines	6,7	6,5	6,6	6,7	6,4	6,5	6,7	6,4	6,7
Singapour	3,6	2,9	2,5	-	-	-	3,6	3,1	2,9
Thaïlande	3,9	4,6	3,9	3,9	4,1	3,8	3,9	4,5	4,3
Vietnam	6,8	6,6	6,5	6,8	6,8	6,6	6,8	6,9	6,8
Timor-Oriental	-4,6	0,8	5,0	-4,7	0,8	3,3	-5,3	0,6	4,5
ASEAN	-	-	-	-	-	-	5,2	5,1	5,2
ASEAN-5	5,1	5,0	4,8	-	-	-	-	-	-

*ASEAN-5: Indonésie, Malaisie, Philippines, Thaïlande, Singapour.

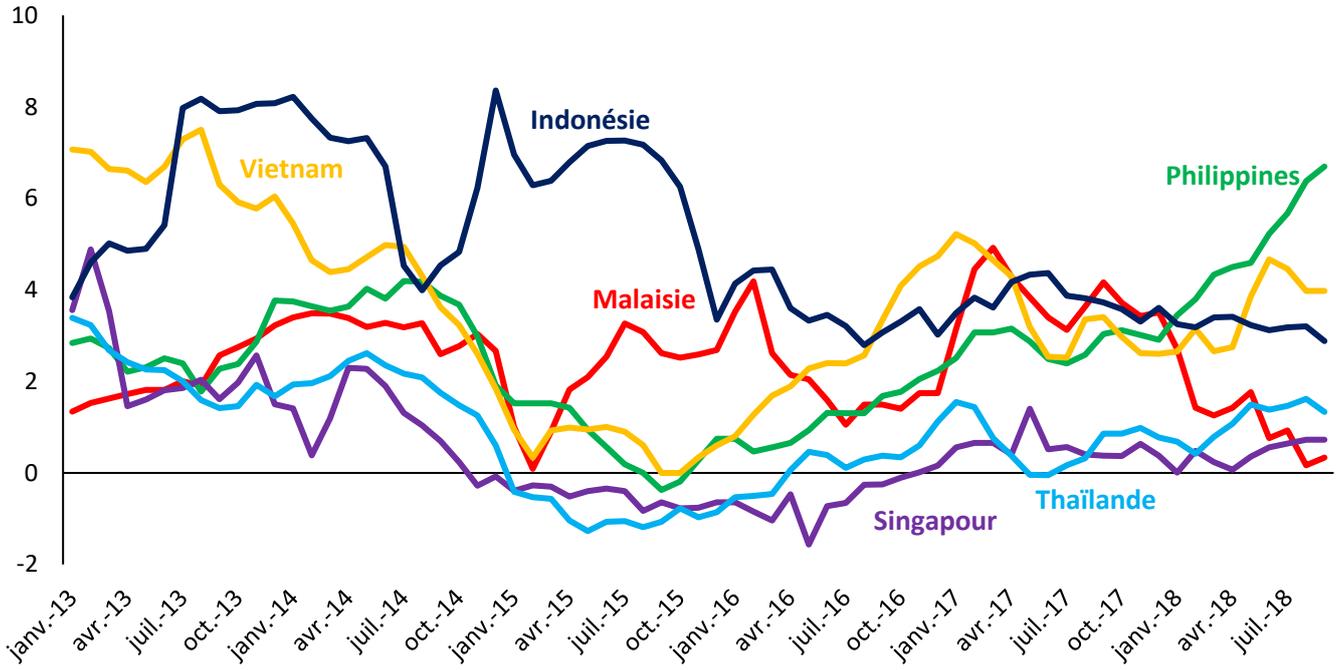
Sources : FMI (*Perspectives de l'économie mondiale*, octobre 2018); BAsD (*Perspectives asiatiques de développement*, septembre 2018); Banque mondiale (*Perspectives économiques d'Asie Pacifique*, janvier 2019).

Croissance trimestrielle des pays de l'ASEAN (% , en glissement annuel)

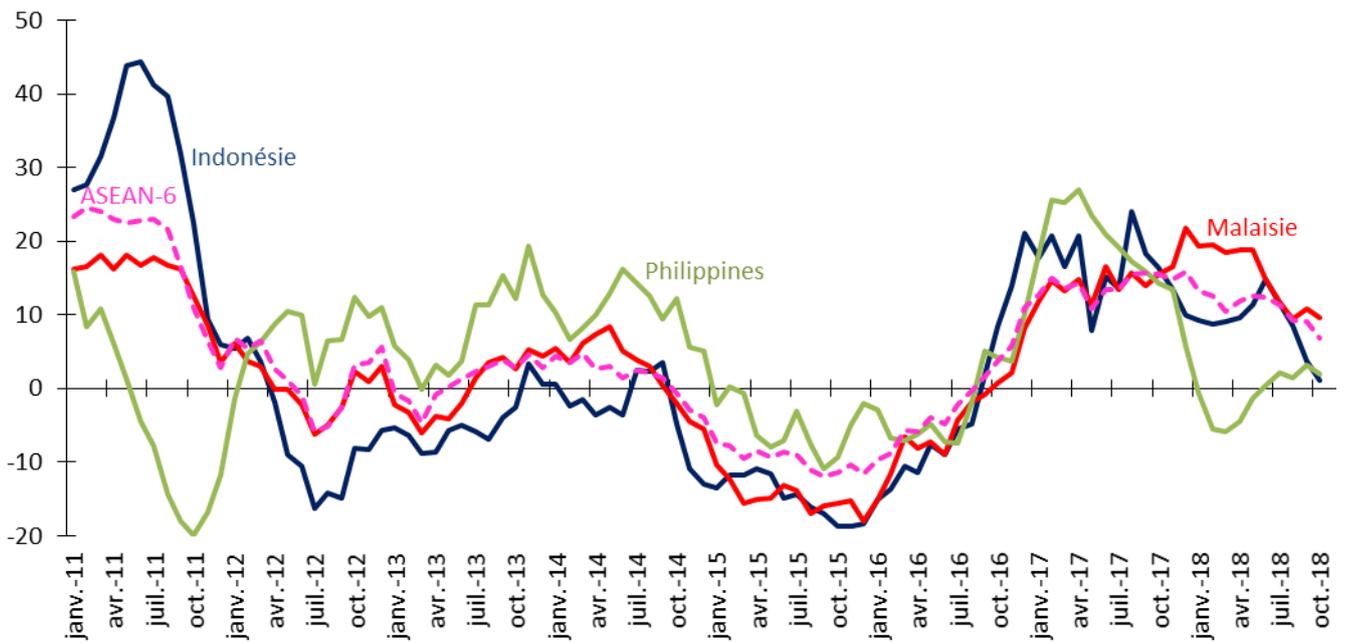


	T1	T2	T3	T4																				
	2013				2014				2015				2016				2017				2018			
— Indonésie	5,5	5,6	5,5	5,6	5,1	4,9	4,9	5,0	4,8	4,7	4,8	5,2	4,9	5,2	5,0	4,9	5,0	5,0	5,1	5,2	5,1	5,3	5,2	
— Malaisie	4,3	4,6	4,9	5,0	6,3	6,5	5,6	5,7	5,9	5,0	4,8	4,7	4,1	4,0	4,3	4,5	5,6	5,8	6,2	5,9	5,4	4,5	4,4	
— Philippines	7,6	7,9	6,7	6,1	5,6	6,8	5,6	6,6	5,1	6,0	6,4	6,7	6,7	7,0	7,1	6,7	6,5	6,6	7,2	6,5	6,6	6,2	6,1	
— Singapour	3,5	4,8	6,5	5,7	4,8	3,2	3,4	4,3	2,7	2,4	2,6	1,3	2,1	2,0	1,7	3,7	2,5	2,8	5,5	3,6	4,5	4,1	2,3	2,2
— Thaïlande	5,4	2,7	2,5	0,2	-0,4	0,8	1,1	2,4	3,0	2,9	3,3	2,9	3,4	3,6	3,1	3,0	3,4	3,9	4,3	4,0	4,9	4,6	3,3	
— Vietnam	4,8	5,0	5,5	6,0	5,1	5,3	6,1	7,0	6,1	6,5	6,8	7,3	5,5	5,8	6,6	6,7	5,2	6,3	7,5	7,7	7,4	6,7	6,9	
- - - Moyenne ASEAN-6	5,5	5,4	5,5	5,2	4,5	4,8	4,7	5,4	4,8	4,8	5,0	5,1	4,7	5,0	5,0	5,4	5,0	5,4	6,1	5,9	5,7	5,6	5,1	

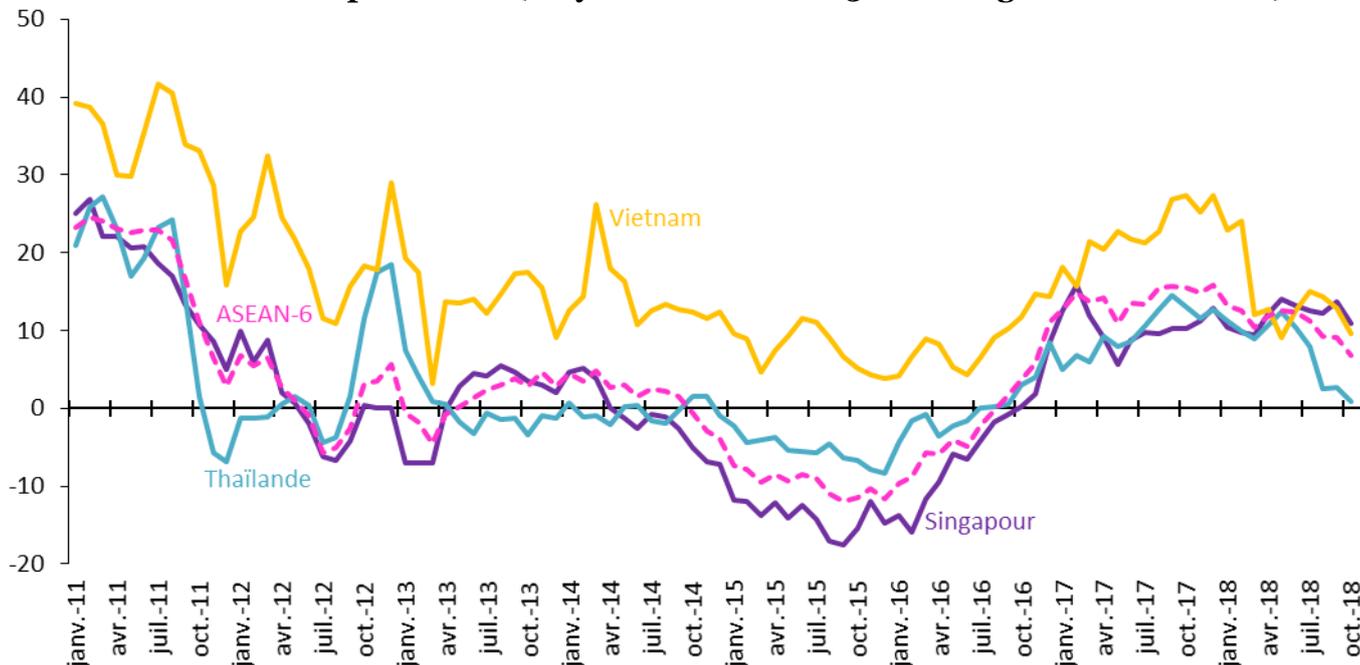
Indice des prix à la consommation (glissement annuel)



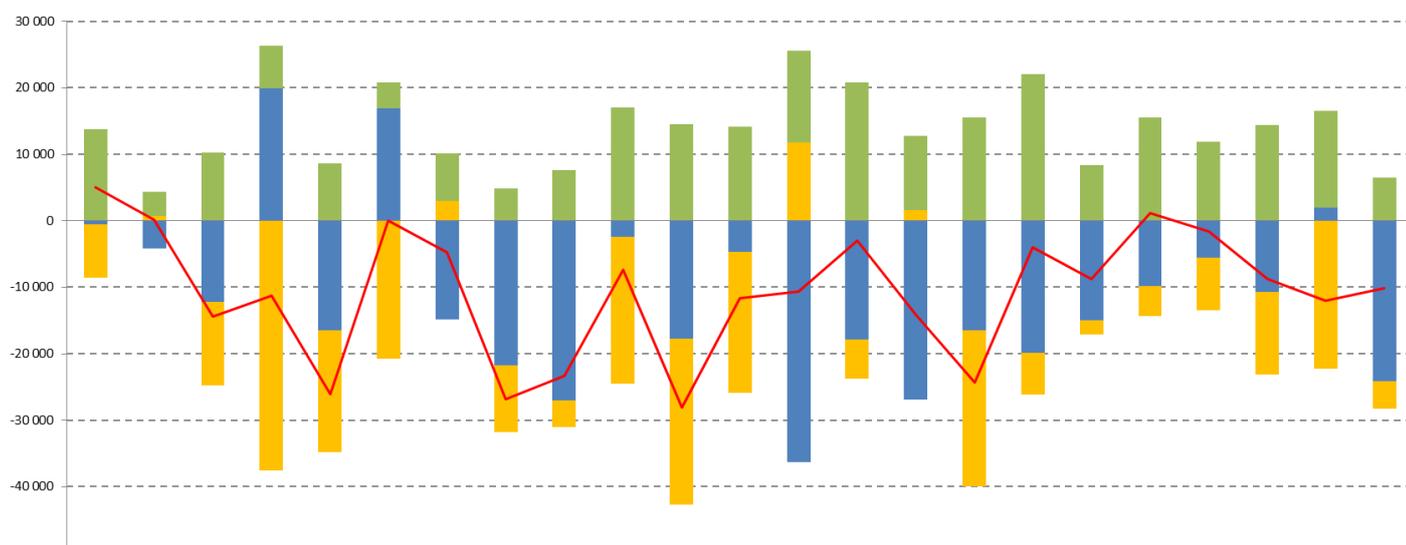
Croissance des exportations (moyenne mobile sur 3 mois en glissement annuel)



Croissance des exportations (moyenne mobile sur 3 mois en glissement annuel)

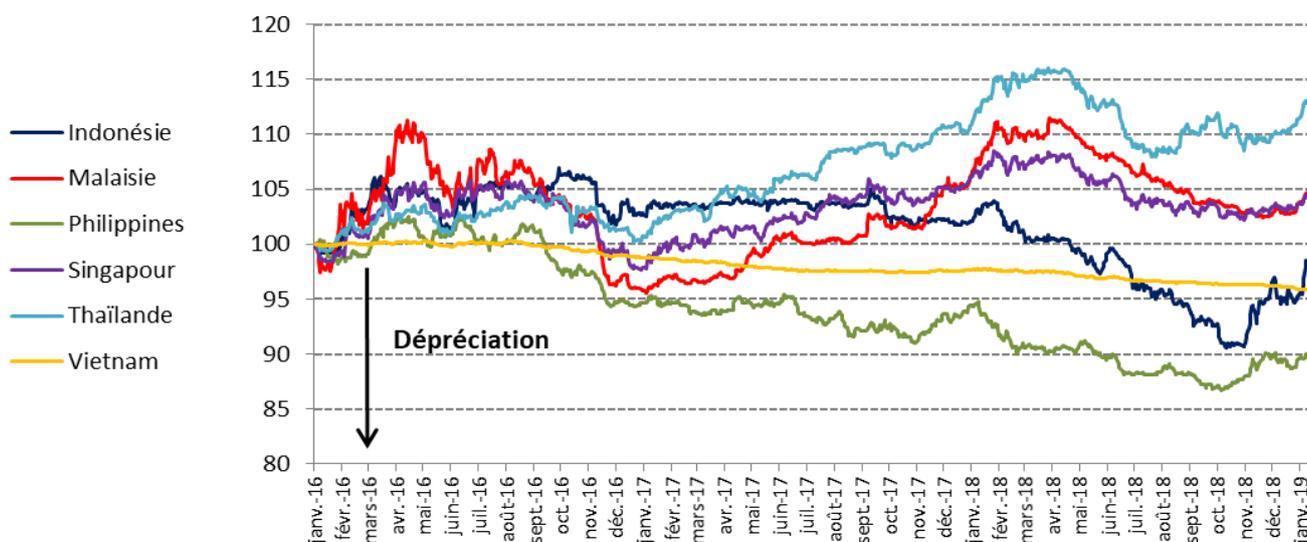


Flux de capitaux (nets, en M USD)

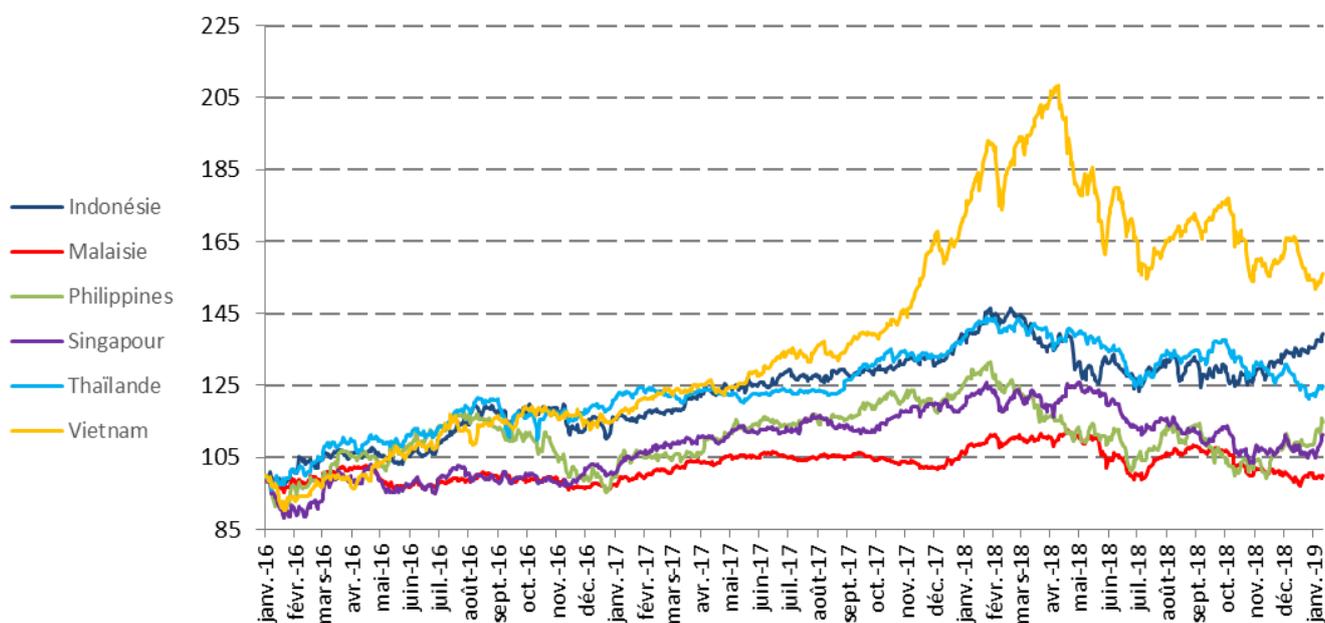


	2013				2014				2015				2016				2017				2018		
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3
Flux d'IDE	13 726	3 631	10 301	6 440	8 685	3 881	7 076	4 871	7 689	17 090	14 528	14 165	13 797	20 765	11 148	15 588	22 057	8 368	15 506	11 866	14 420	14 572	6 512
Flux de portefeuille	-8 110	756	-12 463	-37 569	-18 243	-20 733	3 005	-9 997	-3 967	-22 022	-24 906	-21 199	11 798	-5 893	1 618	-23 431	-6 209	-2 175	-4 496	-7 972	-12 523	-22 293	-4 157
Autres flux financiers	-502	-4 197	-12 256	19 906	-16 510	16 907	-14 876	-21 772	-27 086	-2 452	-17 761	-4 669	-36 286	-17 845	-26 871	-16 500	-19 888	-14 938	-9 801	-5 542	-10 653	1 929	-24 149
Flux de capitaux nets	5 113	190	-14 417	-11 223	-26 069	55	-4 795	-26 898	-23 364	-7 384	-28 139	-11 703	-10 691	-2 973	-14 105	-24 343	-4 039	-8 745	1 209	-1 647	-8 756	-12 009	-10 097

Taux de change nominal contre dollar (Base 100 janvier 2016)



Indices boursiers (Base 100 janvier 2016)



Copyright © 2019
Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du
Service économique régional de Singapour
(adresser les demandes à frederic.kaplan@dgtrésor.gouv.fr).

Clause de non-responsabilité
Le Service économique régional s'efforce de diffuser des
informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du
possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en
aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de
l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Auteur : Service économique régional de Singapour
Adresse : 101-103 Cluny Park Road, SINGAPORE 259595
Crédit photo page de garde: Pauline Leduc

Rédigé par : SER de Singapour
Revu par : Frédéric Kaplan

Version du : 24/01/2019
Version originelle : 14/07/2011 (maquette)